

Contrat engagement solidaire 2020 établi en 3 exemplaires (abonné, producteur, archivage)

CERISES

PRODUCTEUR

Entre
Peggy LISART
82, Petite Rue, Village Fleury
45160 SAINT-HILAIRE SAINT-MESMIN

dit "le producteur"

ABONNÉ(E)

Et
Nom et Prénom
Adresse
Téléphone
Adresse mél

dit "l'abonné(e)"

OBJET ET EXPOSÉ DU CONTRAT

Déterminer les modalités et les conditions de l'engagement des parties signataires pour l'achat d'une part de récolte en vue de soutenir la productrice de fruits Peggy LISART.

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et les engagements définis dans la charte des AMAP et dans les statuts et le règlement intérieur (voir site web) de l'association "Le Panier de la Tour Penchée" :

L'ABONNÉ(E) à jour de sa cotisation pour l'année civile en cours.

PREFINANCER la production,

PRENDRE SA PART tous les jeudis (ou procéder à son remplacement en cas d'impossibilité),

ASSUMER les imprévus liés à la production,

PARTICIPER aux ateliers pédagogiques.

LE PRODUCTEUR partenaire

LIVRER DES PRODUITS de qualité,

ÊTRE PRÉSENT lors des distributions,

INFORMER sur le mode de fixation des prix, ses méthodes de travail, sa situation financière, ses projets, les difficultés de la ferme,

ACCUEILLIR les abonné(e)s sur sa ferme,

ADHÉRER au réseau AMAP Ile-de-France.

En cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique...) les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une AGE spécifique à cette situation, réunissant les membres du bureau, l'agriculteur et tous les membres de l'association.

PARTAGE DE RÉCOLTE

LIEU !! ? !!
A redéfinir !!?!
Vie AssociativeEspace
Waldeck Rousseau
Allée du Dr Bourgeois

OU
Au Pôle économie Solidaire
Au 10 chemin du Larris

91150 ETAMPES

De 17 h 30
à 19 h

1 seul jeudi en
saison :
le jeudi 28 mai
2020

TARIFS

Cerises
Bio

Variété :
Bigarreaux
Folfer

1KG
7.80€

1 chèque du montant des produits réservés pour la distribution

Croquantes

Sucrées
et
juteuses

7.80€
Le kilo

Dates prévues : 28.05.20 (sous réserve de fruits disponibles)

ENGAGEMENT

date	Poids souhaité En Kg	Prix au kilo	Total
28/05		7.80€	

PAIEMENT

Banque – N° chèque	Montant	Dépôt en
		Juin 2020

Les chèques sont à libeller à l'ordre de
Peggy LISART
tous datés du jour de signature du contrat.

L'ABONNÉ(E)

Précédé de la mention "lu et approuvé"

DATE

LA PRODUCTRICE

Précédé de la mention "lu et approuvé"

DATE

Je change le monde ! en devenant AMAPien(ne)

Manger de bons aliments bio produits localement en consommant responsable, mais aussi s'inscrire dans un vaste mouvement global de pratiques et d'idées.

Adhésion 2020

20 €

Si je ne l'ai pas encore fait :

A partir du site web lepanierdelatourpenchee.org

J'imprime et je complète :

le bulletin d'adhésion pour l'année 2020 (1 exemplaire),

- **si je suis nouvel amapien**, le règlement intérieur (2 exemplaires).

Je le(s) donne lors d'une distribution (pas d'envois postaux), accompagné d'un chèque

à l'ordre de l'Association Le Panier de la Tour Penchée.

Je m'abonne

Je choisis le (les) abonnements qui me correspondent (en nombre illimité) suivant les contrats proposés par l'AMAP.

AUCUN ABONNEMENT N'EST
POSSIBLE
SANS ADHESION
PREALABLE.



**CONTRAT
ENGAGEMENT
SOLIDAIRE
2020**



FRUITS

**“Le Panier de la Tour Penchée”
AMAP en Pays Etampois**

site web : lepanierdelatourpenchee.org

mél : panier.tourpenchee@gmail.com